

Le rôle des acteurs de l'établissement

Et quand les contacter ?

- **Le principal** : *Monsieur Cavaller*
- C'est le chef d'établissement. Il dirige le collège, préside le conseil d'administration, contrôle le budget, assure la sécurité, la direction administrative et pédagogique du collège.

- **La principale adjointe** : *Madame Wadoux*
- Elle seconde le principal et le remplace en cas d'absence, assure la liaison pédagogique avec les écoles primaires, coordonne la mise en place des aménagements pour les élèves avec les professeurs principaux (PAP, PPRE, ..)
-A contacter pour : Demande de PAP, PPRE, difficultés rencontrées, demande aménagements pour les examens.

- **La secrétaire de direction** : *Mme Lenisa*
- Elle s'occupe des tâches administratives du collège, des fichiers élèves, des dossiers scolaires, des courriers .

- **La secrétaire de direction** : *Mme Marie*
- Elle s'occupe des tâches administratives du collège, des fichiers élèves, des dossiers scolaires, des courriers aux parents et aux élèves, des demandes de bourse...
-A contacter pour les codes de connexion Pronote , ENT, Educonnect, Bourse...

- **L'adjointe Gestionnaire** : *Mme Plancoulaine*
- Adjointe au principal, elle est responsable du service de l'intendance de l'établissement

- **La secrétaire d'intendance** : *Mme Bevillard*
- Elle a en charge tous les problèmes matériels et financiers du collège : les locaux, le matériel, la sécurité, la demi-pension, la gestion de la scolarité
-A contacter pour ; Carte de cantine, ticket de cantine, manuels scolaires

- **Le professeur principal** : Il est chargé de s'occuper plus particulièrement d'une classe. Il est chargé du suivi pédagogique de l'ensemble d'une classe. Il reçoit les familles qui veulent avoir une vue générale du travail de leurs enfants. Il fait le lien avec l'équipe pédagogique, l'administration et la vie scolaire. Il aide les délégués de classe dans leur mission.
- Il est l'interlocuteur privilégié pour les familles pour le bon suivi de la scolarité durant l'année. Les autres professeurs sont également disponibles pour leur matière.
-A contacter pour : Demande de PAP, PPRE, difficultés rencontrées, demande d'aménagements pour les examens, suivi de scolarité

- **La CPE** : *Mme Bourbiaux*
- Elle organise la vie de l'élève en dehors de la classe et anime la vie scolaire.
-A contacter pour ; Soucis ou problèmes rencontrés par votre enfant au sein du collège

- **Les assistants d'éducation** : Ils travaillent en liaison avec la CPE et s'occupent des élèves en dehors des cours : surveillance, permanence, foyer, aide aux devoirs...
-**A contacter** pour signaler une absence
- **Le conseiller d'orientation psychologue** : *Mme Falquet*
 - Informe les élèves et les parents sur tous les aspects de l'orientation scolaire (choix des études) mais elle peut également écouter et conseiller enfants et parents qui souhaitent un suivi particulier .
 - A contacter** pour demander une aide pour un suivi particulier, un conseil d'orientation
- **L'infirmière scolaire**: *Mme Parrenin*
 - Elle accueille les élèves à l'infirmerie pour des motifs liés à leur santé. Elle participe à l'éducation à la santé, par le biais d'actions.
 - Elle procède au suivi médical des élèves, élaboration des PAI pour les élèves présentant des problèmes de santé, des PAP pour les troubles des apprentissages en lien avec le médecin scolaire.
 - A contacter** pour signaler un suivi médical, PAI (administration de médicaments), PAP 9 aménagements scolaires)
- **L'assistante sociale** : *Mme Porte*
 - Elle apporte aide et soutien aux élèves et aux familles en difficulté (problèmes familiaux et financiers). Elle est là pour écouter, informer, tenter de trouver des solutions. Elle est tenue au secret professionnel et reçoit sur rendez-vous .
 - A contacter** pour une demande d'aide, de suivi, de conseil en cas de difficultés rencontrées au sein de la cellule familiale